



## LES LANGUES SUR SCÈNE" : UN HOMMAGE AUX LANGUES D'ESPAGNE JOURNÉE EUROPÉENNE DES LANGUES

INSTITUTO CERVANTES DE BRUXELLES, 26 septembre à 19h00

Note de Presse

A l'occasion de la Journée européenne des langues, l'Ambassade d'Espagne présente la comédie musicale "Lenguas a Escena"/"Langues en scène"/"Talen op de scene" le jeudi 26 septembre à 19h00 à l'Institut Cervantes à Bruxelles (Avenue Louise, Louizalaan 140, BXL 1050).

Si l'année dernière, le poète et directeur de l'Institut Cervantes, Luis García Montero, a rendu hommage aux langues avec des poètes de toute l'Espagne au siège de l'Institut dans la capitale européenne, le même hommage aux langues d'Espagne et du reste de l'Europe sera fait en 2019 par la musique.

Au programme, le spectacle, créé par Víctor Sunyol, "No crec en tu" ("Je ne crois pas en toi", inspiré du poème du même nom du poète Josep Palau i Fabre). Avec la lecture par la poète catalane Odile Arqué, accompagnée au piano par le musicien et compositeur Josep-Maria Balanyà, un hommage est rendu au genre poétique du "chant spirituel" catalan, accompagné également de classiques tels que Josep Palau i Fabre, Joan Maragall et le poète valencien Ausiàs March. Les textes seront également disponibles en anglais et en néerlandais.

Ensuite, le groupe hispano-belge IALMA, avec plus de 20 ans d'existence, interprétera diverses chansons de son vaste répertoire en galicien, mais aussi en aranais et en castillan, avec un concert a capella et accompagnement d'accordéon. Les quatre "cantareiras" de IALMA, Eva, Marisol, Natalia et Verónica, ont porté le folklore galicien et d'autres parties de l'Espagne dans le monde entier.

Le programme se terminera par un concert de Txalaparta, un chœur mixte polyphonique de l'Euskal-Etxea ou Casa Vasca à Bruxelles, qui interprétera différents morceaux du répertoire traditionnel et populaire basque.

L'événement sera présidé par l'Ambassadrice d'Espagne auprès du Royaume de Belgique, Beatriz Larrotcha Palma. Sven Gatz, ministre du

Esta información puede ser usada en parte o en su integridad sin necesidad de citar fuentes.

<http://www.exteriores.gob.es/Embajadas/BRUSELAS/es/Paginas/inicio.aspx>

Rue de la Science, 19  
1040 BRUXELAS  
TEL: +32 (0) 2 230 0340  
[emb.bruxelas@maec.es](mailto:emb.bruxelas@maec.es)  
Twitter: @EmbEspBelgica



gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la promotion du multilinguisme et de l'image de Bruxelles, et Enric Morera, président du Parlement valencien, entre autres, ont également confirmé leur présence.

L'Espagne combine un riche patrimoine avec une culture plurielle, métisse et fortement innovante qui a façonné son image dans la société internationale. L'étendue de notre patrimoine culturel inclut également la dimension mondiale de l'espagnol, la deuxième langue en termes de nombre de locuteurs, avec plus de 495 millions de personnes, et comme deuxième langue de communication internationale.

La Constitution espagnole de 1978 établit le cadre juridique de base d'un système de promotion et de protection linguistique qui constitue une référence mondiale, préservant la grande richesse et la diversité linguistique de l'Espagne. Depuis son entrée en vigueur, elle a permis la récupération, la normalisation et le développement des langues déclarées co-officielles dans les Communautés Autonomes respectives par les Statuts d'Autonomie du Pays Basque (basque), de Catalogne (catalan et aranais), de Galice (galicien), de Valence (valencien), des Baléares (catalan) et de Navarre (basque). D'autres langues minoritaires avec différents degrés de protection parmi les communautés autonomes ou les villes sont : le bable dans les Asturies, le léonais et le galicien en Castille et Leon, le fala ou le portugais en Estrémadure, l'aragonais et le catalan en Aragon, le dariya à Ceuta, le valencien à Murcia ou l'amazige à Melilla. Le castillan, ou espagnol, est la langue officielle espagnole de l'État et tous les Espagnols ont le devoir de la connaître et le droit de l'utiliser.

Pour plus d'informations :

<http://www.spainculture.be>

<https://www.bruselas.cervantes.es>

Bruxelles, le 24 septembre 2019